

Astrida, le 28 Novembre 1950.-

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 3269/A.I.

Objet:

Demande passeports de mutation.

ASTRIDA



1242

Monsieur,

Subsidiairement à ma lettre n°3095/A.I. du 10/II/50 j'ai l'honneur de vous faire savoir que les nommés Hitshibirungu, Sengware et Lekanya pour lesquels vous demandez le passeport de mutation, sont inconnus sur les collines renseignées.

Le nommé Nkungura, de la colline Kibabara, renseigné comme déserteur par vous, déclare ne pas avoir fait de contrat chez vous.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour l'Administrateur Chef de Territoire,  
Le Commissaire de Police,  
CH. LEES,

Monsieur COUSIN, V.  
B.P. 13

à

NGOZI.